



INITIATIVES TERRITORIALES

LES GAL ACCOMPAGNENT LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Le programme LEADER c'est-à-dire Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale, est un outil intégré aux Programmes de Développement Rural (PDR) cofinancés par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Il a pour objectif de dynamiser les territoires aux bénéfices des habitants des territoires ruraux.



Fonds Européen Agricole de Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

32 Groupes d'Action Locale (GAL) ont été sélectionnés par la Région Grand Est pour l'animation et la mise en place de la stratégie LEADER pour la programmation 2014-2020. Chaque GAL bénéficie d'une enveloppe de crédits FEADER pour mettre en place des projets innovants sur un territoire prédéfini. LEADER est un outil d'expérimentation pour le développement territorial. Il associe acteurs publics et privés pour répondre aux besoins des territoires ruraux en s'adaptant aux contraintes locales.

Coup de projecteur sur trois projets portés par trois GAL du Grand Est :

Tourisme

Le GAL Bruche Mossig Piémont, situé sur un territoire aux abords de Strasbourg a choisi de consacrer une grande partie de ses crédits au développement et à la promotion des services touristiques. Porté par le GAL, un projet vise à commémorer le centenaire 1914-18 au Fort de Mutzig.

Le Fort de Mutzig édifié de 1893 à 1916 par l'empire allemand, en liaison avec les fortifications de Strasbourg, avait pour rôle de barrer la plaine du Rhin contre toute offensive française en Alsace. Avec une superficie de 254 hectares et une garnison de 7 000 hommes, le Fort de Mutzig est en 1914 le plus grand groupe fortifié du monde.

Objectif

Dans le but d'initier une démarche de tourisme de mémoire, de nombreuses actions et projets ont été mis en place par l'ensemble des acteurs locaux du tourisme pour commémorer le centenaire 1914-1918 au Fort de Mutzig. Plusieurs manifestations ont ainsi été proposées, notamment un spectacle trilingue de théâtre vivant en plein-air « Rouge Horizon ». Ce spectacle a été organisé cent ans après les tirs des canons du Fort de Mutzig du 18 août 1914 et joué à la mémoire de ceux qui, il y a un siècle, étaient appelés à la guerre. Il a permis de sensibiliser et de faire découvrir sous un autre angle ce lieu emblématique, en présentant une approche du vécu des riverains de la région du fort durant cette guerre et en mettant en avant les ressentis différents des citoyens en fonction de leur origine ou leur culture.

Financement

Le projet a été financé à hauteur de 7 152,86 € par des crédits FEADER pour un montant total de 37 685,69€ HT soit 18,9% total du coût du projet.



Numérique

Le GAL de Moselle Sud, dédie une part de ses crédits au développement du tourisme « écoresponsable ». Porté par le GAL, un projet visant à outiller en numérique les acteurs du tourisme local a été mis en place.

Objectif

La société Navig'France, créée en 2006, est basée sur le port de plaisance de Lagarde. Son activité principale est la location de bateaux sans permis. L'entreprise très dynamique, s'est lancée en 2010 dans un projet très ambitieux, la NAVIG'BOX : il s'agit d'un ordinateur de bord équipé d'un GPS qui permet aux plaisanciers de se repérer sur une carte en temps réel, au fil de leur balade et de localiser les points d'intérêt à proximité : restaurants, pharmacies, sites touristiques, monuments historiques, etc. Des centaines d'heures de développement ont été nécessaires à sa réalisation. À l'aide de caméras positionnées sur un bateau, l'ensemble du bassin de navigation Nord-Est a été numérisé. L'aventure a duré plus de 4 ans et grâce au soutien des différents partenaires institutionnels la majorité des bateaux de Navig'France sont aujourd'hui équipés de la Navig'Box. Ce projet très innovant a également permis la création d'une nouvelle société et d'un emploi. VIA CANAL va ainsi commercialiser cette technologie à ce jour unique dans la plaisance. Dans la continuité du projet, la société a déposé un deuxième dossier LEADER pour adapter ce logiciel sur des bornes interactives terrestres.



Financement

Le projet a été financé à 25 000€ par des crédits FEADER sur un montant total de 85 000€ HT soit un taux de cofinancement de près de 30%.

Services de proximité

Le GAL du Pays de Châlons en Champagne est engagé dans le développement des services à la population pour encourager le maintien de la population sur son territoire. Soutenu par le GAL, un projet visant à faciliter le quotidien des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de leurs aidants devrait voir le jour en 2018.

Objectif

« Family'Air » est un service de proximité en faveur des aidant-e-s familiaux et des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée. Ce projet de service de proximité est porté par l'Association de territoire Familles Rurales en Pays Mourmelonnais.

Les grands axes du projet sont : l'accès à un lieu d'accueil et d'animation convivial pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, la constitution d'un pôle ressources à destination des aidant-e-s familiaux et l'accès aux activités de loisirs pour les personnes malades et leurs aidant-e-s.

À travers ces différents axes, le projet remplit plusieurs objectifs : permettre aux aidants familiaux une meilleure conciliation de leurs temps personnels et familiaux, favoriser le maintien du lien social et lutter contre l'isolement des personnes en soulageant les aidant-e-s pour améliorer leur quotidien et leur permettre de s'extérioriser (avoir du temps pour eux : pour se préserver, avoir des activités de loisirs, des engagements bénévoles...) et enfin, créer du lien social entre les personnes (bénévoles, personnes accueillies, aidant-e-s familiaux...).

Il a également pour objectif d'améliorer l'offre sur le territoire des services aux personnes en lien avec le vieillissement de la population : faire le lien entre aide à domicile et structure par un service itinérant innovant.

Financement

Le porteur de projet a sollicité un financement de 12 000€ de fonds LEADER soit près de 48% du coût total.

LES AVANTAGES

- La participation d'acteurs publics et privés, qui permet de mobiliser davantage de fonds
- La possibilité d'expérimenter de nouvelles pratiques sur le territoire
- La flexibilité des budgets alloués par fiches actions qui peuvent être réaffectés aux champs suscitant le plus d'intérêt de la part des porteurs de projet
- Un taux de cofinancement LEADER pouvant atteindre les 90%

LES INCONVÉNIENTS

- Des projets qui se limitent à un territoire prédéfini



EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur le GAL de Bruche Mossig Piémont :

<http://www.reseaurural.fr/annuaire/bruche-mossig-piemont>

Pour en savoir plus sur le GAL de Moselle Sud :

<http://www.reseaurural.fr/node/2399>

Pour en savoir plus sur le GAL du Pays de Châlons en Champagne :

<http://www.paysdechalonsenchampagne.com/pays/le-programme-leader-du-pays-de-chalons-v2>

POUR PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT CITOYEN

Comment les citoyens peuvent-ils reprendre toute leur place au cœur de notre démocratie ? Prendre la parole, contribuer à l'action publique, s'engager, innover dans le dialogue et la concertation ? Ces sujets passionnent depuis longtemps Sylvain Waserman. Maire de Quatzenheim de 2008 à 2017, il est désormais député du Bas-Rhin et souhaite bien continuer de faire avancer les choses, tant dans sa circonscription qu'au niveau national.

Quand vous avez écrit votre livre (voir encart ci-dessous), quelle était votre analyse de l'engagement citoyen ?

Après une période très individualiste, on sent pointer une envie renouvelée d'engagement. Chez les jeunes d'une part. Ils ont l'envie, la capacité et l'énergie pour agir dans les associations ou ailleurs. Il convient de leur en donner l'opportunité. Actuellement, il y a par exemple 4 à 5 fois plus de candidats que de postes en « service civique » ! Les chefs d'entreprises sont également beaucoup plus en interaction avec leur environnement local. C'est une tendance lourde. Enfin, les gens ont envie de s'exprimer, d'agir, j'ai pu le mesurer en tant que maire en ouvrant des groupes de travail sur ma commune, en remettant au goût du jour le « messiti » (fête des associations).

Vous dites justement dans votre livre que le maire doit être le « catalyseur de l'initiative citoyenne ». Il en a l'apanage ?

L'apanage non, mais il a clairement un rôle déterminant à jouer. C'est un peu une révolution, mais il nous faut faire de la politique autrement. Il nous faut accepter de « perdre » un peu de pouvoir, de laisser faire les associations, les habitants, les porteurs de projets et ce n'est pas toujours facile, c'est

Ecouter, accompagner, faciliter : tel est à mon sens le rôle l' élu local.

vrai, mais c'est une attente forte. Ecouter, accompagner, faciliter : tel est à mon sens le rôle de l' élu local. Le terrain regorge d'idées, parfois nouvelles et déroutantes, qui ne demandent qu'à se concrétiser.

Derrière le mot « ubérisation », vous évoquez la désintermédiation et le lien direct entre le citoyen et la décision publique. C'est la fin des corps intermédiaires (syndicats, associations, partis...)?

Le rôle de l' élu change, celui des corps intermédiaires aussi : les citoyens veulent du dialogue et du lien direct avec les décideurs. Il faut réinventer des « circuits courts de la démocratie ». Par exemple, pour le SRDEII (S. Waserman était président de la commission Développement



économique de la région Grand Est, NDLR), nous avons bien sûr travaillé avec les consulaires, le MEDEF, etc, mais nous avons aussi contacté en direct 300 chefs d'entreprises : 299 ont dégagé au moins une heure de leur temps pour nous répondre ! Les corps intermédiaires ont toute leur importance (représentation, formation, etc) et ils ont une juste place à trouver.

Les « circuits courts » dont je parle n'ont pas de légitimité démocratique en tant que telle mais une légitimité citoyenne forte. Il s'agit de ne pas créer d'illusion démocratique (comme la co-décision), mais bien de favoriser l'expression, l'engagement dans des projets. C'est assez délicat mais cela vaut le coup de s'y essayer, il ne faut pas avoir peur de cela.

Que proposez-vous pour les temps à venir ?

Des « Assises citoyennes » vont être organisées prochainement dans ma circonscription pour réfléchir ensemble à ces « circuits courts », au local et aussi au rapport entre le citoyen et la loi. Nous y parlerons de nombreux thèmes chers aux habitants : emploi, sécurité, nature en ville... Par ailleurs, et c'est l'une des propositions que je fais dans mon livre, je travaille sur une proposition de loi visant à garantir

une protection juridique du bénévole responsable associatif. L'exposition au risque est grande et c'est à mon sens un frein à l'engagement.

Et si on « ubérisait » la politique ?

Sylvain WASERMAN propose dans ce livre paru fin 2016, 50 idées concrètes, issues de son expérience d' élu local, de chef d'entreprise et de responsable associatif, pour favoriser l'engagement des citoyens, clef du changement de notre société.



UN PARLEMENT EPHÉMÈRE POUR L'ÉDUCATION POPULAIRE ET LA CULTURE EN LORRAINE



En 2015, une première rencontre des acteurs de l'éducation populaire et de la culture s'est tenue en Champagne Ardenne à la suite d'une étude - action portant « sur la place et le rôle des associations et fédérations d'éducation populaire dans les pratiques artistiques et culturelles de Champagne Ardenne ». Cette rencontre était le prolongement naturel de l'étude et a donné naissance à un Parlement Ephémère afin de développer un plan d'actions 2016/2019.

L'arrivée de la région Grand Est a influencé les acteurs à imaginer une seconde rencontre élargie à l'Alsace et la Lorraine. C'est ainsi qu'une nouvelle session du Parlement Ephémère va se tenir les 19 et 20 janvier 2018 au Centre des Congrès d'Epinal. Citoyens et Territoires aura le plaisir d'animer cette rencontre. L'idée demeure, à savoir de réunir les acteurs engagés dans la vie artistique et culturelle de la région Grand Est, mais aussi les citoyens à réfléchir collectivement à des

propositions concrètes à l'attention des pouvoirs publics. Les « parlementaires », lors de ces 2 journées, vont s'efforcer de traduire en actions, voire en éventuelles propositions de lois des contributions individuelles ou collectives (clôturées au 30 novembre 2017) proposées en ligne depuis de nombreux mois.

À l'image de notre Parlement national au moment de l'examen d'une loi, la rencontre du Parlement Ephémère risque d'être particulièrement chargée et la nuit du 19 au 20 janvier très courte pour un certain nombre de « parlementaires » volontaires en charge de la préparation des délibérations du samedi.

Mais le jeu en vaut la chandelle pour, en reprenant le slogan de ce Parlement Ephémère, « Inventer et mobiliser pour l'éducation populaire et la culture dans le Grand Est ».

Plus d'infos : <http://www.pfmr.fr>

Ou Facebook : <https://www.facebook.com/ParlementFMR2018/>

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GRAND EST

Contrairement à d'autres réseaux, les consulaires n'ont pas eu le choix : la loi NOTRe les a enjoint à s'organiser aux nouvelles échelles régionales. C'est le cas de la chambre d'agriculture du Grand Est qui a été créée au 1er janvier 2016 et travaille en lien avec 9 chambres départementales ou interdépartementales.



Les réformes se poursuivent avec la régionalisation des fonctions supports : les chambres régionales exercent depuis 2017 des missions d'appui spécifiques au bénéfice des chambres départementales (juridique, administratif et comptable, outils de communication, outils techniques et stratégiques...). Les élus de la chambre sont issus de tous les secteurs des filières agricoles du Grand Est : culture, élevage, viticulture, entreprises de travaux agricoles. Avec plus de 3 millions d'ha de surface agricole utile (SAU), le Grand Est est la 1ère région française pour les superficies et la production des céréales et des oléo-protéagineux et la 2ème région pour la production de blé tendre, de maïs, de betteraves et de pommes de terre. Elle compte 45 800 exploitations agricoles. Les chambres apportent une ingénierie de projet et financière auprès des exploitants et portent également des projets en propre ou en partenariat. Dans une conjoncture agricole difficile, le projet de la chambre régionale s'inscrit autour de 4 axes : Assurer le renouvellement des générations, le développement de l'emploi et des compétences ; Développer la R&D, l'innovation et la bio économie ; Développer le potentiel technique et économique des filières existantes et accompagner l'émergence de nouvelles filières ; Promouvoir une agriculture au service de la dynamique des territoires. La chambre régionale d'agriculture est présidée par Jean-Luc Pelletier. Laurent Rouyer, administrateur de Citoyens et Territoires, en est secrétaire adjoint.

Cette lettre est éditée par Citoyens&Territoires - Grand Est • 7 rue Alexandre III, 54170 Colombey-les-Belles • 03 83 52 80 62 • accueil@citoyensterritoires.fr • www.citoyensterritoires.fr

Directeur de la publication : Olivier Jacquin • Rédacteur en chef : Axel Othelet • Textes : Axel Othelet, Kristell Juven, Camille Djurovic • Crédits photos : Stéphane Spach, Sylvain Wasserman, Navig'France • Illustration : Le Cil Vert
Réalisation : Delphine Stoquert • Dépôt légal : à parution • ISSN : 2553-0941
Terres d'échos est réalisé grâce au soutien de :



À LIRE...

Permaculture, Charles et Perrine Hervé-Gruyer



L'ouvrage de Charles et Perrine Hervé-Gruyer « Permaculture » n'est pas spécialement récent. Sorti en 2014, son propos et les idées développées sont toutefois intemporels. Il retrace l'extraordinaire reconversion de ce couple (juriste internationale pour l'une et marin pour l'autre) qui a choisi de rompre avec une vie bien (peut-être trop !) remplie. En effet, conscients de la nécessité d'engager une transition écologique, ils ont opté pour l'axe agricole de celle-ci. Avec la création de la Ferme du Bec Hellouin en 2004, (située en Normandie), ils détiennent un outil qui fait la démonstration qu'une production intensive et bio-inspirée est parfaitement possible. Ferme modèle, le Bec Hellouin allie d'ailleurs production, recherche et formation. À ce propos, au moment de l'écriture du livre, une étude de l'INRA, bien connue dans le monde de la permaculture, était en cours. Elle cherchait à valider l'hypothèse qu'un maraicher peut vivre décemment de son travail sur une surface cultivable de 1000 mètres carrés. C'est chose faite depuis. L'ouvrage est très plaisant à lire et croise réflexions théoriques et savoirs pratiques sur la culture maraichère en prise avec son territoire.

Clin d'oeil !

